

Tarifs 2018

	Part Fédérale	Resp. Civile	Part Comité Reg. Depart	AD Club	TOTAL	Assurance	TOTAL
T1	31,90	13,30	3.1	27,70	76	21,00	97,0
C1	15,90	13,30	3.1	18,50	50,80	21,00	71,80
J1	20,60	13,30	3.1	16,30	53,30	16,00	69,30
J2	15,30	13,30	3.1	17,60	49,30	16,00	65,30
E1	9,70	13,30	3.1	13,60	39,70	16,00	55,70
E2	4,00	13,30	3.1	11,30	31,70	16,00	47,70
P1	27,50	13,30	3.1	29,20	73,10	21,00	94,10
A1	22,50	13,30	3.1	16,50	55,40	21,00	76,40

	TOTAL Licence	Assurance	TOTAL	Extension Monde entier	TOTAL
T1	76,00	21,00	97,0	87	184
C1	50,80	21,00	71,80	87	158,80
J1	53,30	16,00	69,3	87	156,30
J2	49,30	16,00	65,30	87	152,30
E1	39,70	16,00	55,70	87	142,70
E2	31,70	16,00	47,70	87	134,70
P1	73,1	21,00	94,1	87	181,10
A1	55,40	21,00	76,4	87	163,40

Tarifs 2018

- Abonné adhérent dont la résidence est en France	20,00 €
- Abonné adhérent dont la résidence est à l'étranger	25,00 €
- Abonné non adhérent dont la résidence est en France	34,00 €
- Abonné non adhérent dont la résidence est à l'étranger	39,00 €
- Vente au numéro	9,00 €

T1 Membre titulaire **de plus de 24 ans**, né(e) avant le 01/01/1994

C1 Conjoint€ de membre titulaire **dans le même Club**

J1 Jeune de 18 à 24 ans, né(e) le 01/01/1994 ou après **mais** avant le 01/01/2000

J2 Jeune de moins de 18 ans, né(e) le 01/01/2000 ou après

E1 Enfant de membre de 18 à 24 ans, dans le même club, né(e) le 01/01/1994 ou après **mais** avant le 01/01/2000

E2 Enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans, dans le même club né(e) le 01/01/2000 ou après

P1 Membre du SIM (Guides, BE Escalade et/ou accompagnateurs en montagne)

Membre du SNAM (Accompagnateurs)

Membre du SNAPEC (Escalade, Canyon)

Membre du SNGM (Guides)

Membre du SNGRGE (Gardien de refuge)

Gardiens de refuge en activité

A1 Membre de plus de 65 ans et cafiſte **depuis plus de 10 ans, sans interruption**, né(e) avant le 01/01/1953 et inscrit au CAF avant le 01/09/2008

Assurance Responsabilité Civile (Obligatoire) : 13.30

Assurance de personne et assistance France/ Europe (facultative): 21,00

Assurance complète Monde Entier (RC + Assurance de personne+ Assistance), en option 87.00

Assurance accident renforcée (facultative) 33,00 _ 19,50 € pour les bénévoles

(Sont considérés comme bénévoles, les adhérents qui occupent une fonction au sein du club)